

LE PRODUIT

SACHET BONDUELLE SURGELÉ

Si, pour le consommateur, ce nouvel emballage de légumes surgelés peut être perçu comme une simple modification de décor, il s'agit, dans les faits, d'une véritable démarche d'écoconception de la part de Bonduelle.

1. CHEZ L'INDUSTRIEL

Renouveler le décor d'un packaging est une pratique courante du marketing pour conserver un «look» d'actualité et entretenir l'attractivité d'une offre. Toutefois, procéder à cette rénovation en améliorant – au passage – l'impact environnemental de l'emballage et sa recyclabilité est une démarche nettement plus novatrice. C'est ce à quoi s'applique Bonduelle en remplaçant son sachet composé d'un matériau complexe aux couleurs métallisées, non valorisable, par un monomatériau en polyéthylène (PE), recyclable dans une filière existante. Au-delà du fait que ce nouveau contenant est, comme indiqué sur son facing, «recyclable», il emploie aussi moins de plastique et beaucoup moins d'encre d'imprimerie que le précédent. En effet, dans le cahier des charges qui a été établi pour la conception de son décor graphique, Bonduelle s'est fixé comme objectif de l'«éco-encrer». Ainsi, la quantité d'encre utilisée pour l'impression du sachet initial était de 1,24 g, alors que, pour celui-ci, elle n'est que de 0,28 g. Soit une économie de 0,96 g par emballage! Ce résultat spectaculaire est dû à deux facteurs : à la technique d'impression, en l'occurrence la flexographie «moins gourmande» en encre que l'héliogravure, mais surtout à la composition graphique, qui fait passer le taux de couverture d'encre nécessaire à sa reproduction de 184% à 95%, c'est-à-dire un gain de 77 points. Il convient néanmoins de préciser que ce nouveau contenant requiert un vernis de protection extérieur – ce qui n'était pas le cas auparavant – dont le poids ne représente cependant pas plus de 0,11 g par sachet.

Le commentaire de Fabrice Peltier

Ces choix d'un matériau recyclable, d'un procédé d'impression et d'une création graphique permettent d'améliorer sensiblement l'impact environnemental de l'emballage.



2. CHEZ LE DISTRIBUTEUR

Ce nouvel emballage beaucoup moins encré ne présente aucun problème de visibilité dans les rayons. En outre, il conserve un fort lien de filiation avec l'ancien. Ainsi, comme cela a été vérifié par la marque lors de tests, les consommateurs habitués au précédent conditionnement n'ont pas été trop perturbés par ce changement et ont apprécié l'amélioration de l'impact environnemental.

Le commentaire de Fabrice Peltier
Un emballage moins encré, mais toujours aussi performant.

3. CHEZ L'UTILISATEUR

Le changement de matériau ne dégrade pas l'expérience d'usage du sachet. Celle-ci reste en tout point identique à la précédente. En revanche, la démarche

d'éco-encrage du décor permet d'accroître, comme c'est souvent le cas, la lisibilité des informations, notamment au dos de l'emballage, grâce à la suppression des couleurs inutiles.

Le commentaire de Fabrice Peltier

Un emballage dont les textes sont beaucoup plus faciles à lire.

4. À LA POUBELLE

Ce nouveau sachet est valorisable dans le flux du recyclage mécanique des films souples en PE. Cette démarche d'écoconception et d'éco-encrage pratiquée par Bonduelle pour son contenant contribue non seulement à économiser des matériaux non renouvelables (plastique et encre), mais aussi à faciliter et à améliorer le recyclage de l'emballage en fin de vie. En effet, moins d'encre permet également d'obtenir une matière recyclée moins chargée en colorants résiduels.

Le commentaire de Fabrice Peltier

Un sachet écoconçu, «éco-encré» et, in fine, «recyclo-conçu»!



PHOTO DR

FABRICE PELTIER

Expert du design, Fabrice Peltier livre chaque mois le fruit de ses réflexions.
www.fabrice-peltier.fr